

5.2.1 Protection sociale

En 2012, le montant global des prestations de protection sociale légales reçues par les ménages réunionnais s'élève à 5,8 milliards d'euros, ce qui correspond à 7 000 euros en moyenne par personne.

Ces prestations augmentent fortement chaque année depuis 2007 (+ 5,9 % en moyenne par an) et particulièrement en 2009 (+ 7,9 %), au plus fort de la crise.

La hausse la plus remarquable correspond aux prestations chômage (+ 15,3 % en moyenne chaque année depuis 2007). Le montant des prestations versées double sur les cinq années. Depuis 2008, la crise a accentué le chômage et ses effets alors que ce poste diminuait les années précédentes. Dans le même temps, les prestations de revenu de solidarité active (RSA) et le revenu de solidarité (RSO) augmentent de 5,2 % par an.

Entre 2007 et 2012, les pensions de retraites distribuées sur le département croissent de 6,0 % par an en moyenne. Le vieillissement de la population et l'arrivée à la retraite de générations ayant eu des carrières plus complètes expliquent cette augmentation. Ce vieillissement est probablement à l'origine également de la croissance des dépenses de prise en charge de la dépendance : les prestations liées à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) s'accroissent en effet de 7 % par an depuis 2007.

Le montant des allocations de logement augmente également de 6,4 % par an.

Les dépenses de santé sont également en augmentation de 5,3 % par an. Néanmoins leur poids recule légèrement au profit des risques « précarité » et « chômage ». La santé pèse pour 40 % dans les prestations de protection. Le risque « vieillesse » représente un quart des prestations. Les risques « famille, enfants » et « chômage » représentent res-

pectivement 9,3 % et 9,0 % des prestations de protection sociale.

Les dépenses nettes du Département en aide sociale diminuent en 2012, suite à une baisse des prestations d'insertion sociale (hors RSA-RSO). À l'inverse, les prestations sociales extralégales du département augmentent de 5,3 % par an entre 2007 et 2012. ■

Définitions

Allocation personnalisée d'autonomie (APA) : aide versée par les Départements aux personnes âgées dépendantes de 60 ans ou plus.

Prestations sociales : les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques. Elles sont associées à six grandes catégories de risques : la vieillesse et la survie, la santé, la maternité-famille, la perte d'emploi, les difficultés de logement, la pauvreté et l'exclusion sociale. Les définitions des minima sociaux sont détaillées page suivante.

Prestations extralégales : prestations versées dans des conditions ou pour des montants plus favorables que ceux prévus par les lois et règlements applicables à l'aide sociale légale.

Revenu de solidarité active (RSA) : le RSA est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011 dans les DOM. Il se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI) et à l'allocation parent isolé (API). Le RSA est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti.

Revenu de solidarité (RSO) : il s'adresse aux personnes âgées de 55 à 65 ans, qui ont été allocataires du RMI ou du RSA depuis au moins deux ans. Spécifique aux DOM, le RSO permet d'accéder à un revenu amélioré jusqu'à la retraite, sous réserve que l'allocataire s'engage à quitter le marché de l'emploi et de l'insertion.

Pour en savoir plus

- Rapports d'activité de l'Agence régionale de santé océan Indien.
- Rapports d'activité de la Caisse générale de sécurité sociale de La Réunion.
- Bilans annuels de la Caisse d'allocations familiales de La Réunion.

Prestations de protection sociale à La Réunion

en millions d'euros

	2007	2011	2012	Évolution annuelle moyenne 2007-2012 en %
Prestations sociales légales dont :	4 373,6	5 538,0	5 839,0	5,9
Santé (y compris accident du travail) dont :	1 798,0	2 220,8	2 326,4	5,3
Handicap, invalidité ¹	79,3	109,7	125,1	9,3
Pensions retraites, dont Aspa ²	1 041,5	1 299,3	1 390,9	6,0
APA	46,0	62,4	64,4	7,0
Famille, enfants ²	508,2	528,7	542,2	1,3
Logement ²	258,5	340,4	351,8	6,4
Précarité (RSA+RSO) ³	408,0	501,1	526,0	5,2
Chômage (assurance+ASS+Ai+AER)	313,4	585,4	637,3	15,3
Prestations sociales extralégales dont :	289,7	356,4	384,2	5,8
Action sociale du département	179,9	225,3	232,9	5,3
Aide sociale de la CAF	79,6	110,8	131,4	10,5
Aide sociale de l'État	30,2	20,3	19,9	-8,0

Sources : Caisse générale de sécurité sociale (CGSS), Trésor public, CDC Bordeaux, CAF, Assedic, Département, ARS.

1. AAH et complément, ASI.

2. Voir le détail dans les tableaux des pages suivantes.

3. Rupture de série à partir de 2011. Le RMI est remplacé par le RSA.

Allocations de chômage à La Réunion

	2007	2011	2012	Évolution annuelle moyenne 2007-2012 en %
Nombre moyen mensuel de bénéficiaires dont :	39 600	57 100	58 900	8,3
Assurance chômage	26 800	40 970	41 100	8,9
Prestations versées (en millions d'euros) dont :	313,4	585,4	637,3	15,3
Assurance chômage	238,8	420,4	425,0	12,2

Source : Assedic.

Prestations de santé à La Réunion

en millions d'euros

	2007	2011	2012	Évolution annuelle moyenne 2007-2012 en %
Ensemble (santé, maternité, décès, invalidité) dont :	1 742,5	2 077,1	2 162,9	4,4
Maladie	1 646,4	1 961,9	2 035,8	4,3
Maternité	76,5	95,1	104,5	6,4
Accident de travail	32,6	34,0	38,4	3,4

Source : Caisse générale de sécurité sociale (CGSS).

Aide sociale du Département à La Réunion : dépenses nettes

en millions d'euros

	2007	2011	2012	Évolution annuelle moyenne 2007-2012 en %
Dépenses nettes (dépenses brutes – recettes)	276,2	301,1	258,3	0,7
Prévention médicosociale	27,7	24,6	22,8	-3,8
Prestations extralégales dont	179,9	225,3	232,9	5,3
Aide aux personnes âgées (hors APA)	24,3	34,7	33,2	6,4
Aide aux personnes handicapées	33,9	64,0	60,3	12,2
Aide à l'enfance	72,1	82,0	86,2	3,6
Autres actions	49,6	44,6	53,1	1,4
Insertion sociale (hors RSA-RSO)	68,6	51,2	29,7	-15,4

Source : Département.